



Avec vous, continuons à dessiner l'avenir de la commune de Nandrin

Le programme électoral de « La liste du Bourgmestre » que vous tenez en main est composé de **8 axes**.

Notre projet pour la commune est **basé sur le Programme Stratégique Transversal** (PST) qui a été voté par le Conseil Communal de Nandrin en 2019 et ensuite approuvé par la Région Wallonne.

Il est également complèté par les **propositions émises lors des nombreuses rencontres** que nos élus et nos candidats ont effectuées depuis le début de cette année.

Cette brochure vous permettra de comprendre comment, avec vous, nous allons continuer à dessiner l'avenir de notre belle et agréable commune.

Michel Lemmens, Votre Bourgmestre



Murielle Brandt, Présidente du CPAS



Axe 1: Mobilité et travaux

1. Sécurisation des voiries et de la Mobilité

La mobilité et sa sécurisation sont des priorités pour notre groupe, conscient que la vitesse est un problème complexe et général auquel il faut remédier. Pour ce faire, le Plan Communal de Mobilité (PCM) nous semble être un outil efficace puisqu'il analysera les différentes problématiques de manière exhaustive, priorisera les rues et identifiera les meilleures solutions selon les situations en présence. Associé à une meilleure répression, il est clair que le PCM apportera des solutions à ce problème majeur.



2. Développement du parking multimodal:



Le **MobiPôle** au rond-point du Monastère est désormais l'épicentre de la mobilité à Nandrin. Nous proposons de le développer davantage afin de le rendre encore **plus pratique**, plus **attractif**, plus **accessible** pour tous les usagers. Á court terme, un **abri à vélos sécurisé** sera installé, en attendant d'autres aménagements ultérieurs.

- **Finaliser** la construction du nouveau **hall atelier** et rénover le parc communal de stockage de matériaux du Pery (à coté du point ferme).
- Poursuivre les **opérations d'entretien** (Schlammages) **et de rénovation des voiries**.
- Créer un **rond-point** à la sortie du magasin **Aldi** de Tinlot.
- Embellir et Fleurir les ronds-points et voiries.
- Entretenir le petit patrimoine et les monuments.

Axe 2 : Aménagement du territoire et urbanisme

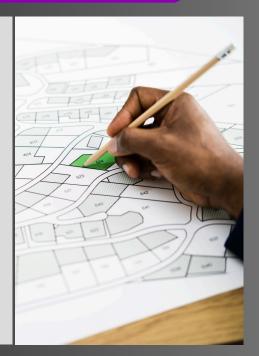
1. Prévention des inondations :



Poursuivre la **sécurisation hydrographique** de la commune par la création de **bassins d'orage** (Zones Immersions Temporaires) : Tige Paquette, Bois de Soheit, Thier des Raves, El rowe/Houssales et captage de Marnave.

2. Création d'un schéma de développement communal :

La Région Wallonne a décidé d'édicter un schéma du développement du territoire (SDT) de la Wallonie. Concrètement, si l'autorité locale ne s'en saisi pas afin de l'adapter à ses réalités, c'est lui qui sera appliqué sensu stricto. Par conséquent, conscient de l'enjeu afin de garder le caractère rural de nos villages tout en permettant le développement économique de notre commune, notre groupe désire, en concertation avec la population, établir un schéma de développement communal pour adapter les objectifs régionaux de développement territorial et d'aménagement du territoire à la réalité de la commune.



- Définir l'affectation de la Villa du Pery.
- Confier la gestion des stations d'épuration communales à l'AIDE.
- Organiser une Opération Villages fleuris.
- Poursuivre les collaborations avec les contrats de rivière.

Axe 3: Environnement, nature, agriculture

1. POLLEC (Politique Locale Energie Climat):



Poursuivre les **efforts** afin d'atteindre ces objectifs :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre (-55% pour 2030, neutralité carbone pour 2050).
- Adapter le territoire aux changements climatiques comme les pluies importantes ou les sécheresses.
- Réduire la précarité énergétique pour que chacun dispose de l'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires.

2. Pérennisation du Plan Communal de la Nature :

Le **PCDN** vise à **préserver** et **améliorer la biodiversité** de la commune. Une étude du réseau écologique est réalisée pour répertorier et cartographier les forces et faiblesses du patrimoine naturel présent sur le territoire. C'est autour de cette étude que se rassemblent ensuite les partenaires du PCDN qui s'engagent sur le long terme à préserver et améliorer la nature locale.



- Aggrandir la réserve naturelle de la rue des Martyrs en collaboration avec NataGora.
- Maintenir la participation au **Groupement d'Action Locale** (Gal des Condruzes)
- Bien-Être Animal (BEA): Maintenir les conventions existantes avec les cabinets de vétérinaires locaux.
- Soutenir l'activité des agriculteurs et leur permettre de bénéficier de plus de visibilité.
- Ramasser les sapins après les fêtes de fin d'année.
- Poursuivre et développer l'Opération BeWapp.



Michel Lemmens
Bourgmestre
57 ans
Ingénieur civil
Yernée-Fraineux



Murielle Brandt
Présidente du CPAS
56 ans
Infirmière
Yernée-Fraineux



Romain Philippot
Conseiller Communal
32 ans
Éducateur
Nandrin



58 ans Référente technique Villers-le-Temple

Laurence Joachim



Stéphane Lambion
Conseiller CPAS
55 ans
Indépendant
Villers-le-Temple



Séverine Duchêne

44 ans
Ergothérapeute
Nandrin



Jonathan Jamar

46 ans Employé administratif Nandrin



Pina Rizzo

51 ans Ressources humaines Nandrin



Eric Cop
Conseiller Communal
Président de l'IDEN
64 ans
Retraité
Villers-le-Temple



Retrouv





Claude Fagnoul

66 ans Retraité Saint-Séverin



Isabelle Lejeune
Conseillère Communale
Présidente ALEM
48 ans
Enseignante
Nandrin



Julien André
30 ans
Consultant propriétaire
& capteur logement
Yernée-Fraineux



Bisma Bennaceur

49 ans Médiatrice sociale Nandrin



Marcel Bimazubute
Conseiller CPAS
54 ans
Pharmacien
Villers-le-Temple



Eva Frison

20 ans Etudiante Villers-le-Temple



Alain Henry
Conseiller Communal
63 ans
Agriculteur
Nandrin



Béatrice Lecerf-Zucca

Échevine 78 ans Retraitée Saint-Séverin

ez-nous sur :

streplus.b







Axe 4: Culture et Sports

1. Prime activité sportive et culturelle :

Pour permettre aux **enfants** et **adolescents** d'accéder aux activités sportives et culturelles à prix plus démocratique, nous proposons une **prime d'un montant de 50€** aux jeunes de 3 à 25 ans qui s'inscrivent à un club sportif ou à une association culturelle. Cette prime sera octroyée pour une seule activité, **une fois par an et par jeune**.



2. Collaboration supra-communale sportive:



Grâce à des **conventions supra-communales** avec les communes et villes concernées, le **tarif préférentiel** pour accéder aux piscines de Neupré et Huy sera accordé aux habitants de Nandrin, notamment la **gratuité** durant les périodes de vacances scolaires.

- Remettre à niveau les **terrains en herbe** et rénover le **terrain synthétique** principal du site du Pery.
- Créer une structure **ASBL** conjointe avec la commune pour la gestion de la **structure jeunes du RES Templiers**.
- **Pérenniser** la **bibliothèque** avec le montage d'un dossier de reconnaissance auprès de la Fédération Wallonie Bruxelles.
- Faire du Comité Culturel un véritable acteur actif.
- Réaménager et rénover la **salle de Saint-Séverin** pour ses différentes activités (Scolaires, salle des fêtes).
- Poursuivre et développer le soutien aux marchés, kermesses, fêtes de village,...

Axe 5 : Enseignement, jeunesse et petite enfance

1. Création d'une crêche communale :

On attend légitimement des élus politiques qu'ils anticipent les éventuels problématiques en implémentant les solutions palliant à ce problème. C'est exactement ce que notre groupe fait en proposant la création d'une crèche communale en 2026 dans les locaux du pôle Botty, actuellement occupés par les élèves de l'école de Saint-Séverin durant les travaux.



2. Finalisation des travaux de rénovation :



Le chantier d'extension de l'école de Villers-le-Temple sera terminé pour avril 2025 et la construction de la nouvelle école de Saint-Séverin s'achèvera en juin 2026. La rénovation énergétique et l'agrandissement des réserves du Hall omnisports de Villers-le-Temple auront lieu de mars 2025 à juin 2025.

Enfin, le **bâtiment Musin** sera entièrement rénové au niveau isolation et type de chauffage durant le 1er semestre 2025. Ces 4 projets sont financés par des fonds européens.

- Poursuivre le projet pédagogique et maintenir une école inclusive.
- Redynamiser la maison des jeunes.
- Maintenir la gratuité des garderies scolaires pour enfant.
- Continuer le développement et la diversification des activités Accueil Temps Libre (ATL).
- Continuer à soutenir logistiquement les accueillantes ONE et les crèches privées.
- Maintenir et développer le soutien actuel aux différents mouvements de jeunesse et associations.

Axe 6 : Administration générale et Finances

1. Gratuité des cartes ID et permis de conduire :



S'il n'y a déjà aucune redevance communale réclamée sur la délivrance des documents administratifs à Nandrin, notre équipe propose d'aller plus loin en prenant en charge les frais de production des cartes d'identité et permis de conduire afin de les rendre totalement gratuits pour les Nandrinoises et les Nandrinois.

2. Fiscalité communale de base inchangée :

- Maintenir le **précompte immobilier** à 2650ca (Pr.I.)
- Maintenir à 8,5% l'impôt de personnes physiques.
- Maintenir la taxe poubelle au taux actuel (cout-vérité)



3. Modernisation de la communication communale :



Une réflexion sera menée afin de rendre le **site internet** de la commune plus attractif et le **bulletin communal** ainsi que la **page Facebook** plus dynamiques.

- Poursuivre la rénovation énergétique des bâtiments communaux.
- Continuer à développer et soutenir le Conseil Communal des aînés.
- Accentuer les synergies commune-CPAS.
- Proposer des projets à budgets participatifs.

Axe 7: Action Sociale

Nos propositions:





- Créer un système de services à domicile pour les personnes agées à tarif fixe et préférentiel
- Maintenir et développer le service d'aides familiales.
- Maintenir le **Plan de Cohésion Social** du Condroz.
- Poursuivre le service des **repas à domicile**.
- Créer un **annuaire des prestataires médicaux** sur la commune et le publier régulièrement dans le bulletin communal.
- Maintenir la convention avec Neupré Nandrin Santé, ASBL active dans la coordination des soins de santé.
- Poursuivre le soutien pour **l'accès aux crèches** et auprès des **accueillantes indépendantes**.
- Dédicacer un local à l'ONE.
- S'inscrire dans la réflexion supracommunale sur l'aide alimentaire.
- Poursuivre la politique de réinsertion des allocataires sociaux (Art 60).

Axe 8: Commerces et PME

Nos propositions:

- Dédicacer un **espace de promotion** des commerçants locaux dans le bulletin communal.
- Soutenir la création d'une **Association des Commercants** de Nandrin.
- Soutenir les **producteurs locaux** en créant ou soutenant une structure de **coopérative locale et citoyenne**.



LISTE 8

Bourge Mestre Soyons positifs à Nandrin

1	Lemmens	Michel	Ø
2	Brandt	Murielle	
3	Fagnoul	Claude	
4	Lejeune	Isabelle	
5	Philippot	Romain	
6	Joachim	Laurence	
7	André	Julien	
8	Bennaceur	Bisma	
9	Lambion	Stéphane	
10	Duchene	Séverine	
11	Bimazubute	Marcel	
12	Frison	Eva	
13	Jamar	Jonathan	
14	Rizzo	Pina	
15	Henry	Alain	
16	Lecerf-Zucca	Béatrice	
17	Сор	Éric	

www.bourgmestreplus.be

